

## PROGRAMME GYM ÉDUCATIF

## Alexander-Galt fait bouger ses élèves

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Les élèves de l'école secondaire Alexander-Galt n'auront plus d'excuse pour rester les bras croisés. L'établissement de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a lancé cette semaine «Gym éducatif», un projet-pilote qui propose toute une gamme d'activités à ses jeunes dans le but de les inciter à bouger.

Ski de fond, ski alpin, natation, escalade intérieure: la programmation offre de nombreuses activités. «On veut offrir des cours que l'on ne donne pas à l'école, comme de l'autodéfense, du karaté. Il y a des spécialistes qui vont venir», explique le

coordonnateur du projet, Steve Dunn. En condensant les cours en matinée, les quelque 1000 élèves pourront s'activer en après-midi. Il s'agit d'un projet-pilote d'une durée de deux ans. Dès l'an prochain, d'autres écoles de la commission scolaire anglophone pourraient accueillir ce programme.

Celui-ci a reçu une aide financière de 55 000 \$ du Forum jeunesse Estrie, grâce au Fonds régional d'investissement jeunesse. L'initiative est chapeautée par un comité formé d'une dizaine d'enseignants, sous la responsabilité de l'enseignant Morgan Quinn. La CSET, l'Université Bishop's et le Collège régional Champlain figurent aussi au nombre des partenaires.



INACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

L'école Alexander-Galt a lancé le programme Gym éducatif, cette semaine. Le coup d'envoi du projet-pilote a été souligné par des activités à l'extérieur en présence des élèves.

## Le cas du maire Yates toujours à l'étude

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

**MAGOG** — Le ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec étudie toujours le cas du maire de Stanstead, Raymond Yates, dont certains agissements ont été dénoncés par ses collègues au conseil municipal l'an dernier.

En février 2008, le conseil municipal de Stanstead avait d'abord décidé de s'adresser au Ministère afin qu'il se penche sur des déclarations pécuniaires incomplètes remplies par M. Yates.

Le mois suivant, les conseillers municipaux avaient choisi de demander à Québec de scruter une nouvelle affaire impliquant le maire. Cette fois, il s'agissait d'un emprunt de 35 000 \$ réalisé auprès d'un dénommé André Morel avec comme caution la compagnie 9161-6813, qui devait acheter un terrain de la municipalité.



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Raymond Yates

Dans un premier temps, le dossier a été analysé par la direction régionale du ministère des Affaires municipales et des Régions. Puis, un rapport a été transmis à Québec au cours de la saison estivale.

Ces dernières semaines, un complément d'information a été réclamé à la municipalité de Stanstead, qui aurait par la suite transmis à Québec des documents additionnels.

«Ce dossier suit son cours. Beaucoup d'éléments doivent être pris en considération. On prend la chose au sérieux. Et on fait le plus rapidement possible. On est conscient que la population veut savoir», indique un porte-parole du ministère, Daniel Guertin.

Si M. Guertin ne précise pas quand exactement l'analyse du dossier sera terminée, il prévoit néanmoins que la conclusion sera connue «d'ici quelques semaines ou mois». On l'attendrait avant les élections municipales de novembre 2009.

Le porte-parole révèle par ailleurs que seulement un pour cent des plaintes acheminées au ministère sont transférées au procureur général, qui a le pouvoir de porter des accusations. Une municipalité est cependant en mesure de poursuivre elle-même un élu en dépit de l'avis du Ministère.

LE NOM  
LE DIT.

## ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

C'est pour épargner. Avec des placements. Garantis par le gouvernement du Québec.

## Découvrez nos produits d'épargne et de retraite:

- Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations à escompte • Obligations Sécuri+ • Obligations boursières
- Obligations d'épargne • Épargne Flexi-Plus • Plan Épargne Périodique par prélèvements

**BONI**  
DE  
**1%**

la première année  
pour les nouveaux  
fonds REER

- + Capital garanti à 100 % par le gouvernement du Québec.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

**ÉPARGNE  
PLACEMENTS  
QUÉBEC** VOTRE  
**REER  
GARANTI  
À 100%**

1 800 463-5229 | [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

Épargne  
Placements  
**Québec**

